



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION

*sur le rendement du Fonds
pour le semestre clos le
30 juin 2023*

FONDS D' ACTIONS
Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes

Le présent Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ou annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers intermédiaires avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à ferique.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 30 juin 2023

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes a affiché un rendement net de 4,1 % pour la période close le 30 juin 2023. Son indice de référence, l'indice composé S&P/TSX, a généré un rendement de 5,7 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Sur une base relative, la performance du Fonds a été inférieure à la médiane de son industrie¹, dont le rendement pour la période a été de 4,7 %, déduction faite des frais de gestion.

CC&L

En début d'année, la position du sous-gestionnaire de portefeuille à l'égard des marchés boursiers et de l'économie dans son ensemble était assez prudente. Le portefeuille a enregistré un rendement inférieur en raison de sa préférence pour les actions et les secteurs stables, dans un contexte boursier plus solide que prévu. La sélection des titres est le facteur qui a le plus nui au rendement, alors que la répartition sectorielle a été légèrement désavantageuse.

Dans le secteur de la finance, les sous-pondérations de Great-West Lifeco et de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et les surpondérations de Definity Financial Corporation et d'Intact Corporation Financière ont pesé sur les rendements. La sélection des titres des technologies de l'information a également nui au rendement, car le portefeuille a principalement investi dans les segments plus défensifs du secteur. La sous-pondération de Shopify, en particulier, est le facteur qui a le plus nui au rendement pendant la période. Les surpondérations de Constellation Software et de Descartes Systems Group ont également eu un effet négatif sur les rendements. Sur une note positive, le choix des titres dans l'immobilier, en particulier les surpondérations des fiducies de placement immobilier d'immeubles multirésidentiels, a ajouté de la valeur.

En mars, une combinaison de facteurs a provoqué un retrait massif des banques régionales américaines entraînant les deuxième et troisième faillites bancaires les plus importantes de l'histoire des États-Unis. Les banques canadiennes n'ont pas été directement touchées, mais le sous-gestionnaire de portefeuille est d'avis que leurs données fondamentales seront affaiblies par la crise. Le resserrement du crédit, en particulier, ralentira la croissance des prêts et augmentera davantage les frais de financement, ce qui aura un effet négatif sur les marges nettes sur les intérêts. Compte tenu de la situation, le sous-gestionnaire de portefeuille a réduit ses placements dans les banques canadiennes.

En revanche, CC&L a partagé l'engouement pour l'intelligence artificielle (IA) en investissant dans des sociétés des technologies de l'information intéressantes qui profiteront de l'utilisation de l'IA et de l'apprentissage automatique et a étoffé ses positions existantes dans le secteur. Les principales occasions découlant des améliorations de la productivité dues à l'utilisation de l'IA coïncident avec les placements du sous-gestionnaire de portefeuille dans des sociétés qui cherchent à établir des chaînes d'approvisionnement résilientes et redondantes ou à effectuer une transition vers des sources

d'énergie verte à long terme. Par ailleurs, CC&L a également réduit sa sous-pondération de Shopify.

En ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), le sous-gestionnaire de portefeuille a découvert des enjeux de gouvernance dans les pratiques de rémunération des dirigeants de Precision Drillings Corporation. Selon ses résultats de fin d'année, la société a systématiquement versé à ses dirigeants des rémunérations excessives par rapport à leurs homologues du secteur, ce qui a nui à la croissance des flux de trésorerie et empêché les actionnaires de profiter de la rentabilité de la société. Au premier trimestre, le sous-gestionnaire de portefeuille a communiqué avec la société à plusieurs reprises, tout d'abord avec son équipe de direction puis avec le comité de rémunération du conseil d'administration, mais il n'a pas été satisfait par les réponses reçues et n'était pas convaincu que des changements seraient apportés. En conséquence, les ratios d'évaluation ont été réduits et le placement liquidé. À la suite de discussions avec la direction de Canadian Natural Resources, la société a fait appel à des auditeurs qui réalisent maintenant des missions d'assurance raisonnable sur ses émissions de portée 1 et 2 et d'assurance limitée sur ses émissions de portée 3.

Franklin Templeton

La répartition sectorielle a fortement favorisé les rendements relatifs, ce qui a été partiellement annulé par la sélection des titres désavantageuse. La sous-pondération des secteurs peu performants de l'énergie, de la finance et des matériaux a le plus contribué au rendement, car ces secteurs comptent parmi les plus importants de l'indice composé S&P/TSX. La surpondération des secteurs des technologies de l'information et des services aux collectivités, qui ont été performants, a également aidé les rendements relatifs.

La sélection de certains titres des technologies de l'information, des matériaux et de la finance a le plus nui au rendement, mais son effet a été partiellement compensé par la contribution positive de certains placements de l'énergie et de la consommation discrétionnaire. Plus précisément, l'absence de placement dans Shopify et Constellation Software (technologies de l'information), Fairfax Financial Holdings et Thomson Reuters (finance) ainsi que Wheaton Precious Metals (matériaux), et la surpondération de Mines Agnico-Eagle (matériaux) ont nui au rendement. En revanche, l'absence de placement dans Cenovus Energy et Pembina Pipeline et la sous-pondération de Suncor Énergie dans le secteur de l'énergie, ainsi que l'absence de placement dans Magna International et Aritzia dans le secteur de la consommation discrétionnaire a contribué au rendement.

Le marché canadien a été caractérisé par un nombre restreint de meneurs au cours de la période, plus de 75 % des rendements de l'indice S&P/TSX provenant de Shopify et de Constellation Software dans le secteur des technologies de l'information. La situation a été similaire pour le marché des États-Unis, six composants de l'indice S&P 500 étant responsables de la majeure partie du rendement de l'indice.

Le nombre de transactions a été élevé au premier semestre de 2023, car les perturbations des marchés boursiers se sont poursuivies et ont offert des occasions de placement intéressantes. En conséquence, le sous-gestionnaire de portefeuille a ajouté trois nouvelles positions au portefeuille et il en a liquidé quatre. Il a ajouté un placement dans Hydro One (services aux collectivités), dans Groupe TMX (finance)

¹ Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 30 juin 2023.

au 30 juin 2023

et dans CCL Industries (matériaux). En revanche, les placements dans Kinaxis dans les technologies de l'information, Brookfield Renewable Partners dans les matériaux, Brookfield Asset Management dans la finance et PrairieSky Royalty dans l'énergie ont été vendus.

Pendant la période, le sous-gestionnaire de portefeuille a continué d'étoffer les placements des secteurs défensifs non cycliques et ceux dans des sociétés solides offrant des flux de trésorerie libre prévisibles. Ces additions ont été financées par la réduction de certains placements dans des sociétés de valeur ou cycliques et par des ventes lorsque le cours était sur une trajectoire ascendante. Bien qu'il applique une stratégie caractérisée par un faible taux de rotation, le sous-gestionnaire de portefeuille continuera d'apporter des modifications importantes lorsque des occasions se présenteront.

À la fin de la période, le sous-gestionnaire de portefeuille avait augmenté les pondérations des produits industriels, des services aux collectivités et de la trésorerie le plus, tout en réduisant celles de la finance et de l'énergie.

Le sous-gestionnaire de portefeuille adopte une approche intégrée à l'égard des facteurs ESG qui met l'accent sur la recherche et l'engagement. La recherche permet de mieux comprendre les problèmes liés aux facteurs ESG pouvant avoir des répercussions sur la thèse de placement. Par exemple, Hydro One, une société de transport d'électricité non diversifiée et de distribution locale de l'Ontario a été ajoutée au portefeuille en partie en raison de sa solide position concurrentielle dans son territoire desservi, ainsi que de son intensité de carbone relativement faible du fait qu'elle ne s'appuie pas sur des centrales thermiques au charbon. Les activités d'engagement encouragent des changements précis au sein des entreprises détenues dans le portefeuille qui peuvent avoir des effets positifs dans le monde réel tout en augmentant la valeur pour les actionnaires. Franklin Templeton a, par exemple, participé à des discussions organisées par RBC avec des actionnaires clés portant sur plusieurs mesures mises en place pour résoudre les problèmes liés aux facteurs ESG et à la stratégie des entreprises relative aux risques et aux occasions importantes offertes par ces facteurs.

Événements récents

CC&L

Les marchés boursiers mondiaux ont commencé l'année en force, car l'économie mondiale s'est redressée en réponse à la réouverture de la Chine et à la baisse des prix du gaz naturel en Europe. Cependant, les préoccupations relatives à l'inflation élevée persistante et aux problèmes des banques régionales aux États-Unis ont entraîné de la volatilité sur les marchés boursiers dans la seconde moitié du premier trimestre. L'optimisme des investisseurs a récemment été stimulé par des données fondamentales meilleures que prévu, qui s'ajoutaient au nouveau discours positif entourant l'IA. En effet, le marché a délaissé un grand nombre d'actions de sociétés moyennes pour se tourner vers les grandes entreprises des technologies de l'information, remplaçant ainsi les meneurs du marché par rapport à 2022. Après une année 2022 difficile, les actions de croissance ont enregistré des rendements largement supérieurs aux actions de valeur. Au Canada, les technologies de l'information ont été le secteur le plus performant au premier trimestre de 2023, alors qu'il avait été le moins performant en 2022. À l'inverse, l'énergie a été le secteur le moins performant au premier semestre de 2023 après avoir surpassé le marché en 2022.

Les hausses des taux d'intérêt freinent l'activité économique avec un décalage. Selon le sous-gestionnaire de portefeuille, l'économie n'a pas encore ressenti tout l'effet des fortes hausses de taux d'intérêt. Les principaux indicateurs économiques, y compris la courbe de taux inversée et les faibles résultats régionaux du secteur manufacturier, continuent d'annoncer un ralentissement de la croissance. En outre, les banques devraient resserrer leurs conditions de prêt en raison des récents problèmes du secteur. De telles mesures ralentiront la croissance économique. En conséquence, la probabilité d'une faible récession au cours de 12 prochains mois a augmenté.

Dans les années 1970 et 1980, lorsque l'inflation était structurellement élevée, le bénéfice par action a baissé de 16 % en moyenne pendant les périodes de récession. Jusqu'à présent, la légère baisse des bénéfices a été attribuable à une réduction des marges bénéficiaires. Avec le ralentissement de la croissance économique, le sous-gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que les marges bénéficiaires continuent de baisser et que les revenus commencent à diminuer, ce qui, en retour, entraînera une nouvelle baisse des bénéfices.

La prime de risque des actions est définie comme le rendement excédentaire par rapport aux taux des obligations récompensant les investisseurs pour le risque additionnel qu'ils ont pris. Lorsque le risque perçu des marchés boursiers augmente, la prime de risque des actions progresse également. En général, la prime de risque des actions monte en flèche pendant les récessions. Actuellement, elle se situe pourtant à des niveaux moyens au Canada et à des creux aux États-Unis. Le sous-gestionnaire de portefeuille s'attend à ce qu'elle augmente pendant les trimestres à venir, ce qui exercera des pressions sur les ratios d'évaluation. Dans l'ensemble, CC&L est devenu plus pessimiste quant aux marchés boursiers parce qu'ils ont progressé pendant la crise bancaire qui a entraîné l'effondrement de Credit Suisse, réduit la diversité du marché et accru les risques d'une récession.

Le sous-gestionnaire de portefeuille continue de privilégier les sociétés stables affichant de bons profils de bénéfices et de dividendes. Il cherche à investir dans des entreprises qui peuvent prospérer en période de ralentissement de la croissance et qui maintiennent de solides données fondamentales. Dans l'ensemble, le portefeuille est positionné de manière défensive, et privilégie la stabilité au niveau des secteurs et des titres. Comme les marchés deviennent de plus en plus volatils, le sous-gestionnaire de portefeuille pourrait tenter d'investir dans des sociétés cycliques bon marché capables d'enregistrer des résultats supérieurs pendant la reprise économique.

Franklin Templeton

Les actions canadiennes ont continué de progresser au premier semestre de 2023 et l'inflation est restée une des principales préoccupations des banques centrales. L'inflation globale des prix à la consommation a toutefois commencé à fléchir, principalement en raison de la baisse des prix de l'énergie, y compris du pétrole brut et du gaz naturel.

Huit secteurs sur onze de l'indice de référence ont enregistré des rendements totaux positifs pendant la période, les technologies de l'information, les services aux collectivités et les produits industriels affichant les meilleurs résultats. Les technologies de l'information ont été le secteur le plus performant, continuant sur sa lancée du

au 30 juin 2023

quatrième trimestre de 2022 après avoir obtenu des résultats inférieurs pendant les trois trimestres précédents. Les services aux collectivités ont enregistré un rendement supérieur grâce aux sociétés de production d'énergie de source électrique et de sources diversifiées, alors que l'excellent rendement du secteur des produits industriels a été généralisé. Parallèlement, trois des quatre principaux secteurs de l'indice (énergie, finance et matériaux) ont perdu du terrain.

Les répercussions des fortes hausses des taux d'intérêt et le resserrement rapide des conditions financières se font sentir dans l'ensemble du marché. En mars, le système bancaire des États-Unis a été ébranlé lorsque plusieurs banques ont fait faillite, y compris la Silicon Valley Bank (SVB), la 16^e banque la plus importante du pays. Les banques régionales ont souffert de l'augmentation des taux, car les coûts de financement à court terme ont rapidement augmenté et la valeur de leurs placements a chuté. Les difficultés visibles de la SVB ont déclenché une vague de panique parmi les déposants qui, en retour, ont retiré leurs fonds entraînant une ruée vers les banques. Les organismes de réglementation sont intervenus pour protéger les dépôts assurés et non assurés.

Parallèlement, la propagation de la crise bancaire aux États-Unis a entraîné un affaiblissement des cours des banques canadiennes. Le secteur bancaire canadien maintient néanmoins une position relativement favorable et stable en raison des exigences strictes en matière de capital et de liquidités, des normes de gestion des risques, des pratiques prudentes en matière de prêt, de la surveillance et de la réglementation adéquates, ainsi que de la forte concentration, le secteur étant dominé par un petit nombre de grandes institutions financières. Il est important de noter, cependant, que les banques canadiennes demeurent des entreprises cycliques à un moment où la rentabilité à court terme pourrait être sous pression.

Les marchés nord-américains continuent d'être largement influencés par les attentes concernant les changements des taux d'intérêt directs et leurs répercussions sur les variables macroéconomiques. Le taux d'inflation demeure supérieur à celui de la fourchette cible, mais les marchés de l'emploi restent serrés, contribuant encore plus au niveau élevé et persistant de l'inflation. Dans ce contexte, le sous-gestionnaire de portefeuille reconnaît que le ralentissement de la croissance économique, le chômage élevé et l'inflation persistante pourraient entraîner une stagflation, ce qui nuirait vraiment à l'économie.

De nombreux investisseurs pensent maintenant qu'une baisse des taux d'intérêt doit toujours rimer avec une hausse des valorisations boursières, comme il a été observé au premier semestre de 2023. Pendant cette période, les actions de croissance et d'innovation, en particulier du secteur des technologies de l'information, ont généré des rendements astronomiques lorsque les taux d'intérêt ont baissé. Il est vrai que des taux d'actualisation plus faibles augmentent la valeur des flux de trésorerie futurs, mais la baisse des taux d'intérêt en réponse à une détérioration de la conjoncture économique peut aussi signifier qu'il y aura moins de flux de trésorerie à actualiser. De même, si le contexte économique exige que les banques centrales changent leur approche et réduisent leurs taux d'intérêt directs et assouplissent leur politique monétaire, les évaluations boursières pourraient ne pas augmenter automatiquement.

Le sous-gestionnaire de portefeuille investit dans des sociétés qui devraient être en mesure de traverser des conditions macroéconomiques plus difficiles caractérisées par une inflation élevée, voire de prospérer pendant cette période. Cependant, une

inflation résolument élevée aurait tout de même des effets négatifs sur le marché et le portefeuille. Le portefeuille est positionné à long terme et est établi pour traverser à la fois des périodes de croissance supérieure et inférieure à la normale. Lors de son évaluation des sociétés, le sous-gestionnaire de portefeuille se base sur une croissance économique normalisée pour établir des évaluations prudentes. La sensibilité des actions aux fluctuations des taux d'intérêt est constamment surveillée et prise en compte dans les décisions concernant le positionnement du portefeuille. Le sous-gestionnaire de portefeuille reconnaît également que des événements imprévus comme une récession peuvent toujours entraîner une correction des actions à court terme.

Le mandat de M. Jude Martineau à titre de membre et président du Comité d'examen indépendant (CEI) a pris fin le 31 mars 2023. Mme Louise Sanscartier a été nommée présidente intérimaire du CEI pour la période 1^{er} avril au 9 juin 2023 et a été nommée présidente du comité à partir du 9 juin 2023. M. Yves Frenette a été nommé membre du CEI pour un mandat de trois ans débutant le 1^{er} avril 2023.

Mme Fabienne Lacoste a quitté ses fonctions de présidente et chef de la direction de Gestion FÉRIQUE le 3 juillet 2023 et a été remplacée par M. Louis Lizotte.

Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les sous-gestionnaires de portefeuille CC&L et Franklin Templeton n'ont effectué aucune opération entre apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes.

au 30 juin 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2023 (6 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)	31 déc. 2019 (12 mois)	31 déc. 2018 (12 mois)
Actif net par part ⁽¹⁾⁽⁵⁾	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période comptable ⁽⁴⁾	84,12	92,67	78,26	74,15	61,62	70,55
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation						
Total des revenus	1,40	2,84	2,33	2,11	1,97	1,82
Total des charges	(0,49)	(1,01)	(1,03)	(0,83)	(0,82)	(0,77)
Gains (pertes) réalisé(e)s	2,41	6,59	7,88	0,71	1,50	0,83
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,13	(10,45)	11,33	3,53	10,98	(9,14)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	3,45	(2,03)	20,51	5,52	13,63	(7,26)
Distributions						
des dividendes	0,86	1,56	0,95	1,09	0,98	1,04
des gains en capital	–	4,75	5,18	–	–	0,50
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,86	6,31	6,13	1,09	0,98	1,54
Actif net à la fin de la période comptable ⁽⁴⁾	86,70	84,12	92,67	78,26	74,15	61,62

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

⁽⁵⁾ Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2023 (6 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)	31 déc. 2019 (12 mois)	31 déc. 2018 (12 mois)
Ratios et données supplémentaires						
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	674 994	645 294	704 826	557 334	522 284	455 243
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	7 785 142	7 670 851	7 605 533	7 121 159	7 043 822	7 387 798
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	1,07	1,05	1,10	1,10	1,10	1,05
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	1,07	1,05	1,10	1,10	1,10	1,05
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	27,64	51,82	40,56	52,58	40,13	48,77
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	0,07	0,06	0,05	0,08	0,06	0,08
Valeur liquidative par part (\$)	86,70	84,12	92,67	78,26	74,15	61,62

⁽¹⁾ Données au 30 juin 2023 et au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

au 30 juin 2023

Pour la période, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,93 % et se répartissent comme suit :

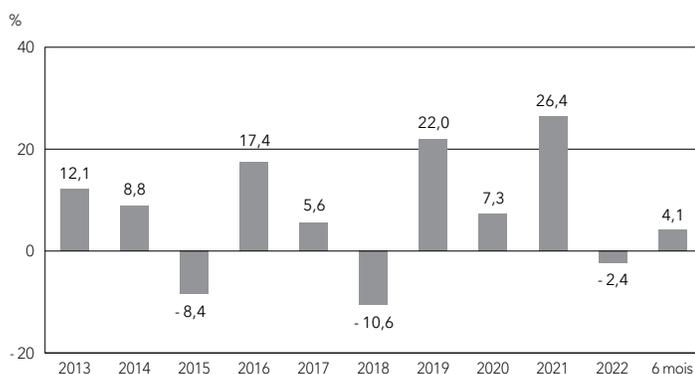
- Frais de gestion : 0,85 %
- Frais d'administration : 0,07 %
- Frais de fonds : 0,01 %

Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre, à l'exception de la dernière bande, qui présente le rendement pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de la période intermédiaire d'un placement effectué le premier jour de l'année.



Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Banque Royale du Canada	5,8
Banque Toronto-Dominion	5,4
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City	3,9
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,4
Enbridge Inc.	3,0
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,8
Canadian Natural Resources Ltd.	2,8
Mines Agnico-Eagle Ltée.	2,6
Waste Connections Inc.	2,5
Fortis Inc.	2,5
Banque de Montréal	2,4
TELUS Corp.	2,3
Brookfield Corp.	2,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,1
Shopify Inc., catégorie A	2,1
Banque Scotia	2,1
Open Text Corp.	1,9
BCE Inc.	1,8
Constellation Software Inc.	1,7
Dollarama Inc.	1,6
Tourmaline Oil Corp.	1,6
ARC Resources Ltd.	1,5
CGI Group Inc., catégorie A	1,4
Nutrien Ltd.	1,4
Saputo Inc.	1,4

62,3

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Finance	24,7
Industrie	16,0
Énergie	15,2
Matériaux	9,9
Technologies de l'information	9,0
Biens de consommation de base	7,9
Services aux collectivités	5,2
Services de communication	4,6
Consommation discrétionnaire	3,8
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,2
Immobilier	1,5

Valeur liquidative totale

674 993 774 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

au 30 juin 2023

Autres renseignements importants

L'indice S&P/TSX (l'« indice » ou les « indices ») et les données associées sont un produit de S&P Dow Jones Indices LLC, ses sociétés affiliées et/ou leurs concédants de licence et ont été utilisés sous licence par Gestion FÉRIQUE® 2023 S&P Dow Jones Indices LLC, ses sociétés affiliées ou leurs concédants de licence. Tous les droits sont réservés. La redistribution ou la reproduction totale ou partielle est interdite sans l'autorisation écrite de S&P Dow Jones Indices LLC. Pour plus d'information sur l'un des indices de S&P Dow Jones Indices LLC, veuillez visiter www.spdji.com. S&P® est une marque déposée de Standard & Poor's Financial Services LLC (« SPFS ») et Dow Jones® est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). S&P Dow Jones Indices LLC, SPFS, Dow Jones, leurs sociétés affiliées et leurs concédants (« S&P DJI ») ne font de déclaration ou de garantie, expresse ou implicite, quant à la capacité d'un indice à représenter avec précision la catégorie d'actifs ou le secteur de marché qu'il prétend représenter et S&P DJI décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de tout indice ou des données qui y sont incluses.

TSX® Tous droits réservés [2023] TSX Inc.



Gestion FÉRIQUE
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2

ferique.com

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à client@ferique.com ;
- en visitant ferique.com ou sedar.com.